

Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des délibérations

Séance du 15 septembre 2025

Présidence : Aude Tondini

Membres inscrits : 69
Membres présents : **46** (y compris Présidente)

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal n° 04/25** relatif à une demande de crédit de CHF 105'000.- pour le renouvellement d'une partie des réseaux souterrains pour la station d'épuration (STEP) d'Yverdon-les-Bains, entendu le rapport de sa commission, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour procéder au renouvellement d'une partie des réseaux souterrains pour la station d'épuration (STEP) pour un montant de CHF 105'000.-

Ainsi délibéré par **45** « oui », **0** « non » et **0** abstention.

Article 2 : d'accepter que la Municipalité, en cas de manque de liquidités, emprunte cette somme auprès de l'établissement bancaire de son choix.

Ainsi délibéré par **44** « oui », **0** « non » et **1** abstention.

Pour extrait certifié conforme.

